

Le pari du « faire soi-même » pour retourner vers l'emploi

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

24 mars 2026



À Bas-du-Bourg à Basse-Terre, le bricobus a fait arrêt le 17 mars dernier. Des établis, des planches, des outils, des mains. La ville a confié aux associations Compagnons bâtisseurs et Alefpa-Sianka le soin d'organiser ce rendez-vous qui annonce le lancement d'ateliers ouverts à tous en mai. Ou plus précisément, ouvert à ceux qui sont éloignés de l'emploi. Au programme : fabrication de jardinières en bois, initiation aux bases de la plomberie, apprentissage des rudiments de l'électricité.

Virginie Bessoles, responsable des Compagnons bâtisseurs Guadeloupe détaille l'objectif qui *« est d'enlever un poste de dépense important souvent chez les ménages précaires et d'apprendre à faire soi-même chez soi une intervention autour de la plomberie, changer un piston, faire des joints, changer une chasse d'eau, etc. »*

Cette Offre de repérage et de remobilisation -c'est le nom donné par les financeurs- repose sur l'intuition selon laquelle remobiliser des personnes éloignées de l'emploi passe par l'action concrète, collective, utile. Les Compagnons bâtisseurs le nomment « pouvoir d'agir ». Redonner aux habitants la capacité de transformer eux-mêmes leur environnement permet selon Virginie Bessoles de *« recréer du lien social et impulser une dynamique de remobilisation collective. Au-delà des compétences techniques acquises, ces temps collectifs sont essentiels pour redonner confiance, valoriser les capacités de chacun et remettre en mouvement des parcours parfois fragilisés. »*

Pour porter ce dispositif sur la durée, le conseil municipal de Basse-Terre a approuvé le 10 février dernier une subvention de 12 000 € pour une année, soit 1 000 € par mois, destinés à encadrer jusqu'à dix participants. Un financement qui s'ajoute à ceux de l'Ademe Guadeloupe et de la Caf, dans le cadre d'une convention triennale signée avec l'État.

Les chantiers débuteront en mai. Selon la ville, ils doivent permettre « la remobilisation de personnes en situation d'exclusion accompagnées par Sianka, tout en améliorant concrètement les espaces publics de proximité. »